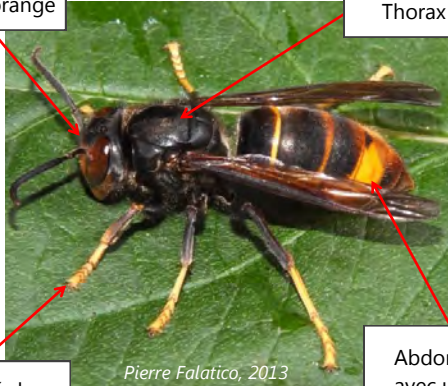


# Bien reconnaître le frelon asiatique

## Le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax*

Tête noire et visage orangé

Thorax noir



Pierre Falatico, 2013

Extrémité des pattes jaune

Abdomen noir avec une large bande orangée

Nid ovale, entrée unique sur le coté :



Pierre Falatico, 2013

Trou d'entrée

## Le frelon européen *Vespa crabro* - Un risque de confusion

Thorax noir et roux

Tête rousse et visage jaune

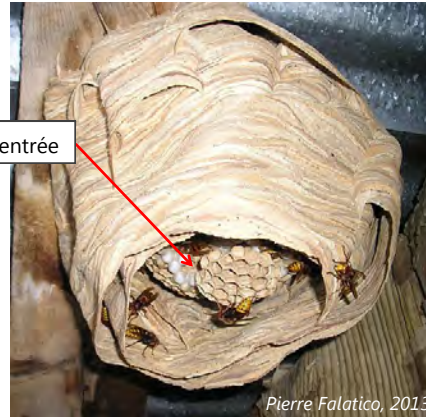


Abdomen jaune avec des dessins noirs

Pierre Falatico, 2013

Pattes rousses

Nid en cheminée, entrée large sur le dessous :



Pierre Falatico, 2013

Trou d'entrée

## Autres risques de confusion

### Abeille charpentière *Xylocopa violacea*

Taille : 2,5 cm à 3 cm



Pierre Falatico, 2010

### Guêpe des buissons *Dolichovespula media*

Taille : 1,8 cm à 2,2 cm



Fritz Geller-Grimm, 2007

### Guêpe européenne *Vespula germanica*

Taille : 1,8 cm à 2,2 cm



Soebe, 2005

Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
Env. 3 cm	Diurne	En hauteur des arbres Plus rarement proches des habitations

Taille de l'individu	Activité	Situation des nids
Env. 3 cm	Nocturne / Diurne	Lieux abrités : grange, stock de bois, grenier, souche, arbre creux...

# Bien le signaler

## Contexte

Originaire de Chine, le frelon asiatique a été détecté pour la première fois en France dans le Sud Ouest en 2004. Depuis, il a presque colonisé la totalité du territoire.

En région Grand-Est, les premiers cas ont été signalés en 2015 en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en 2016 en Alsace.

Classé **Espèce Exotique Envahissante** par l'Union européen, le frelon asiatique colonise le territoire et dégrade la qualité de notre environnement. L'Etat délègue la gestion de cet organisme nuisible aux OVS\*.

Le frelon asiatique a des impacts à 3 niveaux :

### ❖ Apiculture

Prédation des abeilles domestiques et du couvain  
Diminution de la production de miel

### ❖ Biodiversité

Perturbation des équilibres naturels  
Prédation accrue des insectes pollinisateurs

### ❖ Santé publique

Risque de piqûres  
Perturbation des lieux publics  
Perturbation des activités de plein air

Plus d'information sur [www.fredon-lorraine.com](http://www.fredon-lorraine.com)

\*Les Groupements de défense sanitaire (GDS) régionaux avec des sections apicoles (GDSA) et les Fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) ont été reconnus Organismes à vocation sanitaire (OVS), respectivement, dans les domaines animal et végétal, par arrêté du 31 mars 2014. Les OVS sont les structures opérationnelles chargées d'intervenir avec l'État dans la surveillance, la prévention et la lutte contre les dangers sanitaires auxquels sont exposés les animaux et les végétaux.

## Vous repérez un frelon asiatique. Que faire ?

- 1) **Prendre une photo du nid ou de l'individu (sans se mettre en danger)**
- 2) **Contactez le référent de votre département par mail ou par téléphone :**

### Meurthe et Moselle :

Mail : [frelonasiatique54@gmail.com](mailto:frelonasiatique54@gmail.com)  
Tel : 06 74 39 32 95 / 06 72 40 07 48

### Meuse :

Mail : [frelonasiatique55@gmail.com](mailto:frelonasiatique55@gmail.com)  
Tel : 06 64 27 97 93 / 06 62 25 00 41

### Moselle :

Mail : [frelonasiatique57@gmail.com](mailto:frelonasiatique57@gmail.com)  
Tel : 06 85 81 46 90

### Vosges :

Mail : [frelonasiatique88@gmail.com](mailto:frelonasiatique88@gmail.com)  
Tel : 06 14 86 70 80 / 06 30 97 66 14

Plaquette créée par :



**GDSA**  
Section apicole OVS animal Lorraine



## LE FRELON ASIATIQUE

**Un insecte à surveiller  
qui nous concerne tous**



- Bien le reconnaître
- Bien le signaler

**Pour une lutte efficace**